

Ville-d'Avray

INFO

ÉDITO | PORTFOLIO | GRAND PARIS SEINE OUEST | VIE LOCALE | DOSSIER | TRIBUNES | VIE ASSOCIATIVE | AGENDA | PRATIQUE

Le Printemps en Automne !



A Ville-d'Avray, l'automne n'est pas monotone et au temps de l'été indien, c'est même un « printemps de nouveautés » qui s'annonce.

La crèche des Cantilènes a ouvert ses portes en début de ce mois et 60 enfants, âgés de 4 mois à 4 ans, ainsi que leurs parents, peuvent apprécier le confort d'une crèche particulièrement fonctionnelle, aux espaces pensés sur-mesure pour faire

du premier âge de la vie un temps de joie.

Au 44 rue de Sèvres, les 59 logements d'un programme qui fait l'honneur du logement social sont livrés, libérant les riverains de la pression du chantier. La maison-relais pourra accueillir dès ce mois-ci les familles monoparentales en attente de solutions de relogement et d'accompagnement.

Au Colombier, la salle de spectacles peut désormais offrir à ses spectateurs une atmosphère rafraîchie par une toute nouvelle centrale de traitement d'air tandis qu'est ouvert le couloir de liaison entre la Maison pour Tous et la bibliothèque, facilitant l'accessibilité des deux niveaux de la bibliothèque aux personnes à mobilité réduite. Accessibilité encore, avec la nouvelle rampe d'accès à l'ensemble Chantecler qui accueille depuis la rentrée les enfants du centre de loisirs maternel, et bientôt les assistantes maternelles et auxiliaires parentales dans les locaux du Ram-Rap après les vacances de la Toussaint.

La saison culturelle propose un programme toujours aussi diversifié, avec en point d'orgue la deuxième édition du Festival de Jazz, « Jazz à Vian », les 25 et 26 novembre prochains.

Les sportifs ne sont pas oubliés avec des vestiaires réaménagés au rez-de-chaussée du gymnase et un chantier, sur le plateau d'évolution, qui suit parfaitement le calendrier fixé. Ce sera un beau cadeau de Noël pour la communauté sportive et pour les riverains qui bénéficieront d'un environnement tout à fait rénové.

Travaux d'aménagement dans les écoles et les structures d'accueil de la petite enfance, réfections de voirie en divers endroits de la ville, Ville-d'Avray bouge pour vous rendre la rentrée plus agréable. Mais cette rentrée reste aussi économe : vous pourrez constater sur vos feuilles d'impôts locaux que, comme toutes ces dernières années, les taux de la fiscalité municipale n'ont pas augmenté.

N'oublions pas de préparer l'avenir : le chantier du PLU va bientôt démarrer pour fixer les grandes orientations de l'aménagement de la ville pour les quinze prochaines années ; auparavant, c'est aussi et d'abord le projet du cœur de ville qui va mobiliser les énergies municipales.

Bonne rentrée à tous !

Denis Badré

La Semaine bleue Une semaine consacrée aux seniors

La semaine nationale des personnes âgées est l'occasion de revenir sur l'ensemble des services aux seniors proposés par la ville.



REPÈRES

→ Conseil municipal

Lundi 10 octobre à 20 h 30
au Château
Séance publique.

→ Conseil Communautaire

Judi 13 octobre à 18 h 30
à l'Hôtel de ville de Boulogne.
Séance publique

→ Vacances de la Toussaint

Du samedi 22 octobre au mercredi
2 novembre (reprise)

ZOOM SUR

**Autolib' arrive
à Ville-d'Avray ! P. 3**

**Dossier : être senior à
Ville-d'Avray P. 4 à 7**

Festival Jazz à Vian P. 11

Des services pour nos seniors

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) accompagne les habitants de Ville-d'Avray tout au long de l'année pour les aider dans les formalités, les accompagner dans leur quotidien et répondre au mieux à leurs besoins en terme de déplacement, de maintien à domicile, etc.

Voici quelques exemples de prestations délivrées par le CCAS concernant la restauration, l'aide d'urgence et les déplacements :

PAM 92

« Pour Aider à la Mobilité » : c'est un service de transport adapté aux personnes ayant plus de 80 % d'invalidité. Les véhicules sont équipés pour les personnes à mobilité réduite. Un accompagnateur privé assurant l'assistance de l'utilisateur est accepté gratuitement à bord du véhicule. Sa présence doit être signalée dès la réservation.



Le Centre communal d'action sociale (CCAS),
9 rue de Versailles

3 questions à...



Elizabeth Beau Conseillère municipale déléguée aux Personnes du 3^e âge.

VDAI : Pouvez-vous nous parler de la politique de la ville adoptée en faveur des seniors ?

E. B : En premier lieu quelques chiffres pour illustrer la nécessité d'avoir une politique active et attentive en faveur des seniors.

La Commune de Ville-d'Avray, qui comptait au dernier recensement 11 057 habitants, a un taux de personnes de plus de 60 ans de 22 % (contre 17 % pour la moyenne départementale) et un taux de personnes de plus de 75 ans représentant 9,8 % de notre population totale. Par ailleurs, d'une façon générale en France, le nombre de personnes âgées de plus de 75 ans aura été multiplié par 2,5 entre 2000 et 2040.

S'il est vrai que la population la plus âgée de notre commune reste longtemps une population active et autonome, cela ne nous dispense pas de considérer l'avenir de nos seniors avec le plus grand soin, et avec le souci de ceux qui sont les plus démunis face au

vieillesse et à la dépendance.

C'est un avenir qui nous concerne tous.

La politique que nous menons tient en trois mots : prévention, amélioration et développement.

En effet, pour favoriser le maintien à domicile, la Commune offre, à travers son CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, différents services qui concourent aux actions de **prévention**.

Partant du principe qu'il n'y a pas de prévention sans information, nous travaillons en étroite collaboration avec le CLIC Entour'âge situé à Sèvres et avec lequel le CCAS de Ville-d'Avray a de forts liens de partenariat pour former, informer, évaluer et mettre en place les solutions adaptées à chaque situation.

Créée par les Communes de Sèvres, Chaville et Ville-d'Avray, cette association mobilise toutes les ressources locales pour favoriser la qualité de vie des personnes âgées.

Une de nos nombreuses missions avec le CLIC Entour'âge est donc de dispenser des formations à thèmes pour apprendre à « bien vieillir », c'est-à-dire à retarder le plus longtemps possible l'entrée dans la dépendance en favorisant l'adoption et/ou le maintien de comportements de vie bénéfiques pour la santé et l'autonomie.

D'autres actions de prévention sont menées par la Commune, comme récemment une conférence animée par un agent du commissariat sur le thème de la sécurité et du démarchage abusif.

Avec la prévention, **l'amélioration** des services existants :

S'il existait déjà à Ville-d'Avray des services d'aide aux seniors, nous avons travaillé à les améliorer, notamment en termes de transports avec le Taxi-service ou encore la téléassistance.

Parallèlement à cela, et conjointement avec les CCAS des communes de Sèvres et de Chaville, desquels

nous nous sommes rapprochés pour mutualiser nos réflexions et nos actions, nous avons cette année créé le service de portage des repas à domicile.

Depuis sa mise en route le 1^{er} avril dernier, nous comptons à ce jour 372 repas servis, et espérons rapidement une forte progression puisque de 48 repas servis en avril nous en avons 118 à servir en septembre. Les menus sont élaborés par une diététicienne et validés tous les 2 mois en une commission qui réunit élus et fonctionnaires des 3 communes.

Nous sommes donc les garants d'un service de qualité qui se doit de remplir à la fois une fonction nutritionnelle mais également un rôle relationnel, un vrai rôle social par la visite journalière du livreur à des personnes parfois isolées.

Lorsque la personne ne souhaite plus rester à domicile, pour des raisons de sécurité ou d'isolement, et qu'elle est autonome, la Commune propose les studios de la résidence des Sapins Bleus. Les résidents peuvent – s'ils le souhaitent – prendre leur repas en commun et bénéficier d'activités quotidiennes (gym douce, ateliers mémoire, chant, jeux, sorties...).



Le repas aux Sapins Bleus

Carte Améthyste

Pour vos transports, cette carte accorde la gratuité des déplacements dans les transports en commun aux personnes retraitées (sous conditions) et handicapées bénéficiant de l'AAH (Allocation pour adultes handicapés). Cette carte proposée par le Conseil général est à demander au CCAS.

→ Renseignements et inscriptions au CCAS – Centre Communal d'Action Sociale, 9 rue de Versailles : 01 41 15 87 96.

Le portage de repas

Il s'adresse à toutes les personnes en perte partielle ou totale d'autonomie ou qui ne peuvent préparer elles-mêmes leur repas. La société Avenance assure ce service en préparant des repas équilibrés, composés d'aliments variés et adaptés aux besoins spécifiques des personnes âgées ; des régimes particuliers peuvent aussi être demandés. Elle s'occupe ensuite de les livrer au domicile des personnes.

Le bénéficiaire choisit la durée de la prestation (un jour, une semaine, quinze jours ou un mois, voire une plus longue période...) et il peut après trois semaines choisir le menu qui lui convient le mieux entre deux choix de menu.

→ Sur inscription au CCAS, sans limite d'âge, fournir l'avis d'imposition pour le calcul du tarif (4,36 € à 8,47 €).



Les Sapins Bleus

La téléassistance

En partenariat avec la société de téléassistance Sérénité, le CCAS a mis en place depuis quelques années le Biotel. Le principe est simple : le Biotel est un système d'alarme qui se présente sous la forme d'un collier ou d'un bracelet porté par la personne et relié à une plate-forme téléphonique où des professionnels spécifiquement formés réagissent immédiatement 24 h/24 lorsque l'appel est déclenché. Un appel peut être émis lorsque la personne se retrouve en situation de difficulté (accident, malaise).

Le coût : selon les ressources, de 22,05 € par trimestre et de 29,55 €.

Une boîte à clefs peut être installée pour un coût de 45 € la boîte et 15 € l'installation quand les personnes sont isolées ou qu'elles ne connaissent pas de voisins à proximité qui pourraient détenir leur clé.

Ce service d'aide en cas d'urgence est pris en charge partiellement par la ville.

Le Taxi service

C'est un transport qui s'effectue de porte à porte pour les personnes âgées ou toute personne à mobilité réduite résidant à Ville-d'Avray. Les déplacements peuvent se faire sur Ville-d'Avray ou en dehors lorsqu'il s'agit de déplacements liés à la santé ou aux questions liées à l'administration.

Elle est assurée par la société Handilobus du lundi au vendredi.

Pour bénéficier de ce service, les personnes doivent posséder une carte de transport qui est elle-même délivrée sous certaines conditions. La demande de course doit être effectuée la veille avant 18 h au 01 48 68 20 20.

Les carnets de tickets peuvent être gratuits ou payants selon certaines conditions.

La résidence qui a fêté ses 30 ans en octobre dernier va faire peau neuve, et dès la fin de l'année nous allons lancer des travaux de rénovation avec des nouveaux luminaires, plus sécurisants, des travaux de peinture, et un mobilier plus confortable et plus actuel.

Les services à domicile sont multiples, développés par le CCAS ainsi que par les nombreuses associations de la Commune ou du département qui font un travail de proximité remarquable et indispensable.

VDAL : Y a-t-il des animations dans la ville qui s'adressent particulièrement aux seniors ?

E. B : *Au sein des Sapins Bleus, nous organisons des animations de bien-être, notamment de la gymnastique douce et de la gymnastique cérébrale, mais aussi des cours de bricolage (appelés « Bricobavardages »), du jardinage, nous favorisons les rencontres autour du chant choral, des concerts et des expositions.*

Ces activités et animations se font aux Sapins Bleus mais ont toutes pour vocation d'accueillir tous les seniors de Ville-d'Avray, résidents ou non.

Nous œuvrons pour la mixité intergénérationnelle. Actuellement, 4 studios de la résidence sont réservés à des étudiants qui assurent les gardes à tour de rôle,

et créent ainsi une dynamique d'entraide au quotidien et offrent une réponse à un éventuel sentiment d'isolement. Par ailleurs, les enfants des crèches de la ville et du centre aéré se déplacent pour que petits et grands puissent se retrouver autour d'un goûter ou d'une partie d'« À la recherche des œufs de Pâques » ! Chaque année, traditionnellement en janvier, le déjeuner de l'amitié rassemble quelque 200 personnes pour un repas et un après-midi de fête, autour du Maire et de ses élus, et une occasion surtout de danser !

Et enfin au mois de septembre, un voyage organisé et subventionné par la Commune permet à ceux qui le souhaitent de partir en vacances, selon leurs revenus, pour un séjour d'une semaine vers des destinations variées.

Séjour qui donne lieu ensuite à une séance photos, films et souvenirs autour d'un verre !

Ainsi cette année, ce sont 36 de nos concitoyens qui seront allés à Hendaye profiter du bord de mer et des merveilles du Pays basque.

VDAL : Quels sont les projets en cours ou à venir pour les seniors ?

E. B : *En fait, c'est ici que le mot « développement »*

prend tout son sens. En effet, depuis 1995 les Centres Communaux d'Action Sociale ont l'obligation de procéder à l'analyse des besoins sociaux (ABS) qui relèvent de leurs actions, et nous souhaitons aujourd'hui que soit rédigé le volet « personnes âgées » de cette analyse afin d'éclairer et de définir la future politique sociale en faveur des seniors. Cette analyse, qui sera faite par un cabinet d'études, sera un outil de pilotage, elle donnera du recul et du sens aux actions menées et elle apportera un soutien au management de notre CCAS.

De cette analyse dépendront bien sûr nos projets d'engager les chantiers prioritaires à entreprendre, pour répondre aux exigences qui vont se dessiner dans les prochaines années en matière de dépendance et d'aide au maintien à domicile... C'est pourquoi j'ai à cœur de la voir se réaliser.

Il est de notre devoir de veiller sur nos aînés afin qu'ils se sentent entourés et soutenus, il est de notre devoir de développer toutes ces actions pour qu'ils se sentent bien à Ville-d'Avray, bien chez eux, qu'ils aient du plaisir et de la facilité à y rester.

RETOUR EN IMAGES

VIE LOCALE

PORTFOLIO SEPTEMBRE

Lundi
5 septembre

la rentrée des classes, ici devant l'école élémentaire Jean Rostand.

Samedi
10 septembre

Forum des associations. De nombreux visiteurs sont venus découvrir les activités proposées par une cinquantaine d'associations.

Les 17 et 18 septembre :
Les Journées du Patrimoine.

L'exposition au Château des Amis du Musée présentait des tableaux, notamment des reproductions de Corot.



Comme chaque année, des centaines de personnes ont visité le Château et la Fontaine du Roy.



Un nouveau curé au service de l'église Saint-Nicolas Saint-Marc

Prêtre depuis 25 ans, le père Bernard Klasen exerçait déjà ses responsabilités sacerdotales dans le diocèse des Hauts-de-Seine avant de prendre ses fonctions à la paroisse de Ville-d'Avray l'été dernier. Parallèlement à ses responsabilités paroissiales, Bernard Klasen enseigne l'anthropologie philosophique et la théologie des arts à l'Institut catholique de Paris.

Il participe également à la formation des prêtres au séminaire d'Issy-les-Moulineaux.

S'il a pu pratiquer dans le passé durant vingt années la peinture des icônes (il a réalisé des fresques exposées à la paroisse de Chaville), son emploi du temps très chargé lui laisse peu de temps pour cette activité. Il continue néanmoins à pratiquer intensément le sport.

Nous lui souhaitons la bienvenue !



→ Christel Grenadou, nouvelle principale adjointe du collège

En ce début d'année scolaire au collège La Fontaine du Roy, Christel Grenadou remplace Rachid Frihmat au poste de principal adjoint. Dans l'enseignement depuis une trentaine d'années, elle a longtemps exercé le métier d'institutrice avant

de devenir directrice d'école élémentaire. Elle nous a confié avoir voulu quitter le monde des enfants pour celui des ados, et a donc occupé une première fois la fonction d'adjointe principale dans un établissement ZEP de Colombes juste avant de re-

joindre Ville-d'Avray. Elle a tenu à souligner le remarquable accueil que lui a réservé l'équipe du personnel enseignant ainsi que les parents et les élèves eux-mêmes.

Il nous reste à lui souhaiter bonne route !

Le Fontenoy accueille de nouveaux propriétaires



Sandra et Éric Olivier sont les nouveaux gérants du café-tabac Le Fontenoy du 3 rue de Sèvres. Arrivés de Boulogne-Billancourt, ils se sont installés le 1^{er} septembre. Ils prévoient quelques aménagements intérieurs avec déjà une nouveauté : l'ouverture le dimanche.

Horaires : du lundi au vendredi de 7 h à 20 h, le samedi de 8 h à 20 h et le dimanche de 7 h à 13 h 30. 01 47 50 44 72. Bienvenue à Ville-d'Avray !

→ L'IUT de Ville-d'Avray, champion de France de robotique 2011

Les robots entièrement autonomes et conçus par des équipes d'étudiants de grandes écoles et universités se sont opposés lors de duels sur le thème Chess'Up, à La Ferté-Bernard en juin dernier. Chaque robot ramasse et empile des pions et des figures royales afin de les déposer dans ses propres cases.

L'équipe de Ville-d'Avray s'est qualifiée à la 1^{re} place parmi les

120 équipes et a décroché le titre de champion de France 2011, se qualifiant ainsi pour la Coupe d'Europe.

Lors de la Coupe d'Europe en juillet en Russie, l'équipe se qualifie à la 3^e place des 50 équipes présentes et le robot remporte son match en huitième de finale, puis subit une défaite en quart de finale contre une équipe helvétique, la privant ainsi du titre de champion d'Europe 2011.



L'équipe RCVA présente son trophée

